

## Action de promotion en faveur des collèges « CinéMétiers »

**Rapporteur : M. Denis BAUD, Vice-Président**

AVIS		
Commission n°2		Validation du Vice-Président
Séance du 20/12/05	Favorable	Le 20/12/05
Bureau		
Séance du 26/01/06	Favorable	

Inscription budgétaire	
BP 2006 Imputation : 65.90	Montant de l'opération : 1 500 €

Sur la base des expériences réussies de 2004 et 2005, la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Doubs souhaite renouveler et renforcer son action de sensibilisation aux métiers de l'artisanat auprès du public jeune dans les collèges tout particulièrement des classes de 4ème et 5ème. Les classes de 3ème font l'objet par ailleurs de séances d'information spécifiques dans les collèges.

Cette action, baptisée « CinéMétiers », se concrétise par l'organisation de trois matinées d'information et d'échanges à Besançon, Pontarlier, Montbéliard.

Son objectif :

- faire découvrir les métiers de l'artisanat par des rencontres avec les artisans,
- valoriser les métiers manuels,
- informer des filières de formations existantes.

Pour Besançon, elles concernent les établissements publics et privés qui le souhaitent situés dans l'arrondissement de Besançon (Besançon, Ornans, Pouilley, Châtillon, Saône, Saint Vit, Pirey...). En 2005, y ont participé 9 collèges pour 250 élèves.

### **1.° La Manifestation**

Lieu : Cinéma des Beaux Arts

Date : vendredi 7 avril 2006

Déroulé : 9 heures à 11 heures 30

- accueil petit déjeuner
- projection d'un film – témoignages d'artisans locaux représentatifs des corps de métiers
- débat sur les métiers – questions/réponses
- distribution d'un kit d'information sur les métiers

### **2° Le Budget**

- budget global pour l'organisation de la demi-journée à Besançon : 12 500 €
- recettes attendues des principaux financeurs
  - la Ville de Besançon pour 1 500 € (participe tous les ans)
  - le Département pour 1 500 €
  - la CAGB pour 1 500 €
  - Le F.S.E. pour 5 000 €
  - Autofinancement Chambre de Métiers : 2500 €

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la participation financière de la CAGB à cette manifestation à hauteur de 1 500 € à verser à la Chambre des Métiers du Doubs.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0